



**Association des diplômés de l'ITB
aITB Ile-de-France**

Association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : CFPB - Immeuble Le Carillon , 5 Esplanade Charles De Gaulle - 92000 Nanterre

Nanterre, le 24 mai 2017

Cher membre,

Nous avons le plaisir de vous convoquer, en votre qualité de membre de l'aITB Ile-de-France, à la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle de l'Association qui se tiendra le :

Jeudi 15 juin 2017 à 18 heures 30,
dans les locaux du CFPB,
Immeuble le Carillon
5 Esplanade Charles De Gaulle à Nanterre
[Plan](#)
RER A – Nanterre Préfecture
(accueil à partir de 18 heures)

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *Lecture du rapport du Conseil d'administration sur la gestion, la situation financière et morale de l'Association au cours de l'année 2016 ;*
- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;*
- *Affectation du résultat de l'exercice 2016 ;*
- *Prise de connaissance du budget 2017 ;*
- *Présentation des orientations de l'Association pour 2017 ;*
- *Renouvellement du Conseil d'Administration ;*
- *Pouvoirs en vue des formalités.*

Au cas où vous ne pourriez pas assister personnellement à cette assemblée, vous pourrez vous y faire représenter par un autre membre de l'Association, en lui remettant une formule de procuration ou en la renvoyant dûment remplie avant le **vendredi 9 juin 2017 à l'adresse suivante : iledefrance@aitb.asso.fr**

Vous trouverez, ci-joint, le texte des résolutions proposées et la formule de procuration.

Veillez agréer, cher membre, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conseil d'administration

**TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 Juin 2017**

PREAMBULE

Constat sur l'activité de l'Association

Constatant depuis plusieurs années une activité très réduite de l'Association sur l'île de France, la non réception de convocation à l'Assemblée générale annuelle et l'absence de publication de procès-verbal à cet égard, plusieurs membres actifs de ladite Association se sont réunis dans le but de lui apporter un regain d'énergie grâce à une organisation plus collaborative.

Ce projet a été porté à la connaissance de la présidence du bureau, dont les mandats expirent lors de la présente assemblée, convoquée pour statuer sur l'exercice échu depuis le 31 décembre 2016.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

L'assemblée générale des membres, après lecture du rapport du Conseil d'administration sur la gestion et la situation financière et morale de l'Association, approuve ledit rapport ainsi que les comptes de l'année 2016 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport, lesdits comptes se soldant par (à préciser en séance)

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice 2016

L'assemblée générale des membres, ayant constaté que le résultat de l'année 2016 se solde par (gain/perte à préciser en séance) euros, décide de l'affecter au compte « report à nouveau » dont le solde passe ainsi de (à préciser en séance) euros à (à préciser en séance) euros.

TROISIEME RESOLUTION

Prise de connaissance du budget 2017

L'assemblée générale des membres, après lecture du rapport du Conseil d'administration, prend connaissance du budget pour l'année 2017 tel qu'arrêté par le Conseil d'administration et qui s'élève à un montant de (à préciser en séance) euros.

QUATRIEME RESOLUTION

Non renouvellement du Conseil d'administration

L'assemblée générale prend acte de l'expiration des mandats des membres du Conseil d'administration échus au 31 décembre 2016 et maintenus statutairement jusqu'à la présente assemblée.

CINQUIEME RESOLUTION

Présentation des orientations 2017

L'assemblée générale des membres, prend connaissance d'un projet de relance de la dynamique de l'Association présenté par une nouvelle équipe et sous-tendu par trois axes : conférences à caractère professionnel, conférences à caractère culturel, événements visant à renforcer les liens entre les adhérents. Cette nouvelle équipe sera constituée de jeunes récemment diplômés et d'anciens.

L'assemblée générale approuve les orientations de ce projet.

SIXIEME RESOLUTION

Nomination avec mandat d'administrateur de Monsieur John Sébastien AYRES

L'assemblée générale, ayant pris connaissance des orientations 2017, décide de donner mandat d'administrateur à Monsieur John Sébastien AYRES, pour une durée de 3 ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée en 2020 à approuver les comptes clos le 31 décembre 2019.

SEPTIEME RESOLUTION

Nomination avec mandat d'administrateur de Madame Aurélie BARRAUD

L'assemblée générale, ayant pris connaissance des orientations 2017, décide de donner mandat d'administrateur à Madame Aurélie BARRAUD, pour une durée de 3 ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée en 2020 à approuver les comptes clos le 31 décembre 2019.

HUITIEME RESOLUTION

Nomination avec mandat d'administrateur de Monsieur Frédéric BOULEY

L'assemblée générale, ayant pris connaissance des orientations 2017, décide de donner mandat d'administrateur à Monsieur Frédéric Bouley, pour une durée de 3 ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée en 2020 à approuver les comptes clos le 31 décembre 2019.

NEUVIEME RESOLUTION

Nomination avec mandat d'administrateur de Madame Lydia JURY

L'assemblée générale, ayant pris connaissance des orientations 2017, décide de donner mandat d'administrateur à Madame Lydia JURY, pour une durée de 3 ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée en 2020 à approuver les comptes clos le 31 décembre 2019.

DIXIEME RESOLUTION

Nomination avec mandat d'administrateur de Madame Thérèse LABORDE

L'assemblée générale, ayant pris connaissance des orientations 2017, décide de donner mandat d'administrateur à Madame Thérèse LABORDE, pour une durée de 3 ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée en 2020 à approuver les comptes clos le 31 décembre 2019.

ONZIEME RESOLUTION

Nomination avec mandat d'administrateur de Monsieur Michel LACHARTRE

L'assemblée générale, ayant pris connaissance des orientations 2017, décide de donner mandat d'administrateur à Monsieur Michel LACHARTRE, pour une durée de 3 ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée en 2020 à approuver les comptes clos le 31 décembre 2019.

DOUZIEME RESOLUTION

Nomination avec mandat d'administrateur de Madame Stéphanie LALOS

L'assemblée générale, ayant pris connaissance des orientations 2017, décide de donner mandat d'administrateur à Madame Stéphanie LALOS, pour une durée de 3 ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée en 2020 à approuver les comptes clos le 31 décembre 2019.

TREIZIEME RESOLUTION

Nomination avec mandat d'administrateur de Monsieur Franck MAJESTE LABOURDENNE

L'assemblée générale, ayant pris connaissance des orientations 2017, décide de donner mandat d'administrateur à Monsieur Franck MAJESTE LABOURDENNE, pour une durée de 3 ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée en 2020 à approuver les comptes clos le 31 décembre 2019.

QUATORZIEME RESOLUTION

Nomination avec mandat d'administrateur de Madame Pauline PETIT

L'assemblée générale, ayant pris connaissance des orientations 2017, décide de donner mandat d'administrateur à Madame Pauline PETIT, pour une durée de 3 ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée en 2020 à approuver les comptes clos le 31 décembre 2019.

QUINZIEME RESOLUTION

Nomination avec mandat d'administrateur de Monsieur Jonas SILIADIN

L'assemblée générale, ayant pris connaissance des orientations 2017, décide de donner mandat d'administrateur à Monsieur JONAS SILIADIN, pour une durée de 3 ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée en 2020 à approuver les comptes clos le 31 décembre 2019.

SEIZIEME RESOLUTION

Nomination avec mandat d'administrateur de Monsieur Thierry URIEN

L'assemblée générale, ayant pris connaissance des orientations 2017, décide de donner mandat d'administrateur à Monsieur Thierry URIEN, pour une durée de 3 ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée en 2020 à approuver les comptes clos le 31 décembre 2019.

DIX-SEPTIEME RESOLUTION

Nomination avec mandat d'administrateur de Monsieur Pierrick MEUNIER

L'assemblée générale, ayant pris connaissance des orientations 2017, décide de donner mandat d'administrateur à Monsieur Pierrick MEUNIER, pour une durée de 3 ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée en 2020 à approuver les comptes clos le 31 décembre 2019.



POUVOIR
Assemblée Générale aITB Ile de France du 15 juin 2017

à retourner par mail à l'adresse mail de l'association iledefrance@aitb.asso.fr **avant le 9 juin 2017**

Je soussigné(e) _____

Demeurant _____

Ville et Code Postal _____

Adresse mail _____

Membre de l'Association aITB Ile de France,

- Assisterai** à l'assemblée générale de l'Association qui se tiendra le 15 juin 2017.
- N'assisterai pas** à l'assemblée générale de l'Association qui se tiendra le 15 juin 2017 et **donne pouvoir sans indication de mandataire** pour un vote de l'assemblée générale.
- N'assisterai pas** à l'assemblée générale de l'Association qui se tiendra le 15 juin 2017 et **donne pouvoir à un autre membre** de l'Association pour voter pour moi à l'assemblée générale.

Nom et prénom de mon représentant : _____

A cet effet, signer toutes feuilles de présence, tous procès-verbaux, prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes et généralement faire le nécessaire.

Fait à _____ Le _____ 2017

Signature obligatoire :

Mandataires possibles, représentant la nouvelle équipe :

- Tout membre postulant à la nomination d'administrateur dans le cadre des **résolutions 6 à 17**.